

Document disponible sur l'Observatoire en économie sociale et en
développement régional

<http://www.uqo.ca/observer/>

**L'Économie sociale mise en perspective:
renouvellement au Nord et
émergence au Sud**

par Louis Favreau

Note sur l'auteur: Louis Favreau est sociologue et travailleur social, professeur au Département de travail social de l'Université du Québec à Hull. Il est animateur de la Chaire de recherche en développement communautaire et responsable du volet *Économie sociale* du Collectif de recherche sur les innovations sociales dans les entreprises et les syndicats (CRISES). Il est également rédacteur en chef de la revue *Économie et Solidarités*.

**Co-publication du Collectif de recherche CRISES et de la Chaire de recherche en
développement communautaire (CRDC)**

Série Recherche no. 7

1996

ISBN:2-89251-951-9

Ce texte¹ avance trois idées: celle du renouvellement en cours des pratiques d'économie sociale, celle de leur liaison étroite avec des mouvements sociaux et avec des organisations non gouvernementales (ONG) au Nord comme au Sud et celle de leur articulation à un nouveau modèle de société et de développement. Cette proposition à trois volets prendra la forme d'un exposé autour de quatre axes: 1) une relecture des modèles de société et de développement présents au Nord comme au Sud, relecture accompagnée d'un repérage des tendances fortes qui se dessinent aujourd'hui; 2) une lecture de la nouvelle configuration des classes sociales, des mouvements sociaux et de l'économie sociale au Nord comme au Sud; 3) un esquisse de bilan de l'économie sociale et de ses contributions passées, actuelles et potentielles, tout particulièrement celles du mouvement associatif; 4) des pistes de renouvellement de la solidarité et de la coopération internationales à partir des notions d'économie sociale et solidaire, d'«empowerment», d'espace intermédiaire entre le «local» et le «global», notions inscrites dans le cadre plus général de l'émergence de nouveaux contrats sociaux mondiaux. Fil conducteur: les ONG sont à l'intersection de la relation communautés locales, économie sociale et développement, de la relation entre l'«économique» et le «social», de la relation entre l'État et la société civile et de la relation Nord-Sud.

Il existe d'importantes convergences entre la dynamique de l'économie sociale des pays du Nord et celle du mouvement associatif des pays du tiers-monde². Le mouvement associatif constitue,

¹ Ce cahier est la version préliminaire d'un chapitre de livre paru en 1998. Il a servi de base pour une conférence d'ouverture de l'auteur lors de la *Conférence internationale sur l'économie sociale au Nord et au Sud* d'Ostende (Belgique) tenue les 7 et 8 mars 1997 et organisée par le Secrétariat d'État à la coopération et au développement du gouvernement belge en collaboration avec les principales organisations de l'économie sociale du pays et des universitaires de Liège (J. Defourny) et de Louvain (P. Develtere). 400 personnes y étaient présentes, plus de 30 pays du Nord comme du Sud y étaient représentés.

² «Mouvement associatif» est une expression surtout utilisée dans les pays francophones. «Mouvement communautaire» est l'expression la plus courante dans les pays anglophones. «Mouvement populaire» est l'expression utilisée par exemple en Amérique latine. Les trois expressions peuvent être considérées ici comme proches parentes. Plusieurs interprétations de ce mouvement ont cours mais, règle générale, on s'entend sur un certain nombre de traits communs:

comme nous le verrons, un espace inédit d'innovation sociale au coeur de la crise actuelle. Dans un premier temps, nous exposerons les tendances fortes des sociétés au Nord comme au Sud³. Nous analyserons aussi les classes sociales et les mouvements sociaux en relation avec l'évolution de l'économie sociale au Nord et des organisations non gouvernementales (ONG) au Sud. Puis, nous dégagerons les points communs aux uns et aux autres qui permettent aujourd'hui d'établir des partenariats auparavant insoupçonnés et potentiellement prometteurs dans le contexte actuel de la mondialisation de nombreux enjeux de société.

1. Les sociétés du Nord et du Sud: proposition d'une relecture autour d'enjeux communs.

Au Nord comme au Sud, les sociétés se transforment radicalement sur le plan social comme sur le plan économique⁴. Plusieurs analyses convergent pour affirmer un tournant majeur de l'histoire, la crise d'un modèle de société et de développement et en même temps l'impératif d'agir immédiatement. En effet, on ne peut plus parler pour le Sud d'un processus continu de libération nationale, de pays en voie de développement, et d'une conjoncture favorable à une solidarité internationale «tiers-mondiste» caractérisée par une certaine unité politique de nations «exploitées» par le Nord. On ne peut plus parler pour le Nord de sociétés où l'État social assure un avenir meilleur pour tous et l'économie une garantie d'emploi pour tous. Bref, l'avenir est redevenu incertain, aléatoire même. Au Nord, les démocraties sont sérieusement mises à l'épreuve par la

1) son apparition ou sa relance dans les années 60; 2) ses principales composantes, c'est-à-dire des organisations travaillant au niveau des conditions de vie au sein des collectivités locales dans des domaines aussi variés que le logement, la santé et les services sociaux, l'éducation, la défense des sans emploi, l'aide à l'enfance (garderies), l'aide à domicile, etc. et 3) sa visée de prise en charge (*l'empowerment*) de quartiers ou de collectivités locales sous un mode indépendant des pouvoirs publics et des grandes organisations traditionnelles que sont les partis politiques et les syndicats.

³ J'insisterai davantage sur la dimension socio-économique de la crise actuelle en relevant qu'au coeur de cette crise, le chômage (problème de nature économique mais inscrit dans un mode d'organisation sociale) constitue un vecteur principal et donc un défi majeur pour l'économie sociale et solidaire.

⁴ Nous nous inspirons dans cette section du cadre général de réflexion du collectif de recherche CRISES et du CIRIEC-Canada dont nous sommes membre, et plus particulièrement d'un récent texte de notre collègue Benoît Lévesque intitulé «Transformations de société: tendances lourdes, menaces et opportunités», CIRIEC-Canada, Montréal, décembre 1996.

montée du chômage et de la précarité (Perret, 1995). Au Sud, la déstabilisation économique et sociale semble l'emporter sur le développement pour une majorité de pays. Interrogation centrale: quel modèle de société et de développement pour le 21^e siècle? Et à l'intérieur de ce questionnement, quel rôle pour l'économie sociale au Nord comme au Sud?

C'est que la mondialisation se nourrit d'ambiguïtés: elle permet peut-être l'élargissement éventuel de la coopération entre nations mais, pour le moment, elle semble plutôt renforcer les inégalités et menacer la démocratie dans un contexte de globalisation de l'exclusion. La question sociale refait surface et a tendance à redevenir un enjeu central au Nord (Castel, 1995), tandis qu'au Sud, l'exclusion provoque la déconnexion de plusieurs pays et avec beaucoup de force, notamment en Afrique subsaharienne. On assiste ainsi à une profonde recomposition du Nord et du Sud, voire même un nouveau Nord et un nouveau Sud, celui des «slums» qui partant de New York ou de Paris passent par Mexico, Sao Paulo, Bombay, Lagos ou Jakarta.

Examinons de plus près ces nouvelles tendances: la mondialisation et son corollaire, la financiarisation de l'économie; la montée généralisée de la précarité et la globalisation de l'exclusion; la transformation du rôle des États et l'introduction de nouveaux acteurs dans le jeu des forces mondiales.

1.1. La mondialisation et son corollaire, la financiarisation de l'économie: une mondialisation nourrie d'ambiguïtés.

L'internationalisation des marchés n'est pas nouvelle. En revanche, son ampleur et sa signification l'est. Aujourd'hui, l'internationalisation s'accompagne de la constitution de blocs économiques de grandes régions: Europe, Amériques, Asie du sud-est. Celle-ci est également stimulée par la globalisation financière qu'a permis la levée généralisée des contrôles de mouvements de capitaux⁵. En troisième lieu, elle est soutenue par la déréglementation et la libéralisation des

⁵ Depuis, grosso modo, un peu plus d'une décennie. Voir à ce propos M. Aglietta (1995) qui met bien en relief l'inversion presque complète des mécanismes de régulation économique: la finance, auparavant très fortement encadrée par les gouvernements, a été libérée de ces contraintes pour

échanges, et amplifiée par les possibilités qu'offrent les nouvelles technologies des communications. Le résultat est ambigu: les entreprises se focalisent beaucoup plus sur les débouchés extérieurs que sur leur marché intérieur. Leur extraversion est croissante (Boyer et Saillard, 1995); elles se réorganisent en misant sur la sous-traitance, sur le travail à temps partiel, sur l'intensification des changements technologiques et sur des travailleurs moins nombreux mais plus qualifiés, etc. En bout de piste, une interdépendance des marchés nationaux de plus en plus forte.

Dans ce nouveau paysage économique et social, l'emploi et le sous-emploi sont ainsi devenus des questions centrales: la crise de l'emploi a pris le devant de la scène nationale et internationale et avec elle la crise de la cohésion sociale et des politiques sociales. La crise a produit au Nord un accroissement des écarts entre le travail qualifié et le travail non-qualifié et a provoqué au Sud une forte compétition entre nations faisant d'un côté une minorité de gagnants (surtout en Asie du sud-est) et de l'autre beaucoup de perdants. Ce qui multiplie le nombre de personnes et de groupes sociaux qui se trouvent plongés dans l'économie informelle devenue le seul pare-choc pour absorber la secousse sociale⁶.

1.2. La montée généralisée de la précarité et la globalisation de l'exclusion: l'avenir redevenu incertain.

1.2.1. L'exclusion dans les sociétés du Nord.

Dans les sociétés du Nord, jusqu'aux années 80, on assumait que le développement était un acquis. On assumait également que l'amélioration de la condition sociale des populations était

permettre de financer des déficits publics et extérieurs de telle sorte qu'on se retrouve aujourd'hui avec une activité économique à la remorque de la finance et des entreprises qui courent des risques accrus lorsqu'elles s'engagent dans le commerce international.

⁶ L'économie informelle occupe plus ou moins 50% de la population dans les villes du tiers-monde (Lautier, 1994: 27 et 35).

constitutive d'un processus continu vers le haut⁷. Mais voilà que réapparaît de façon relativement durable des situations sociales apparentées à celles de pays du tiers-monde (l'extrême pauvreté par exemple).

La situation présente ne nous renvoie pas à une simple récession et à un État social uniquement affaibli par la crise des finances publiques. La crise de l'emploi et la crise de l'État-providence qui l'accompagne nous laisse entrevoir une véritable mutation qui affecte aussi bien la culture et notre mode d'organisation sociale que l'économie. Voilà pourquoi en sciences économiques et sociales, plutôt que de pauvreté, il est question aujourd'hui d'exclusion (Touraine, 1993), de disqualification (Paugam, 1995), de désaffiliation (Castel, 1995), de désinsertion (De Gaulejac, 1994), de déchirure sociale (Lipietz, 1996)⁸. Bref, après les «trente glorieuses», nous assistons dans les sociétés du Nord à une conjoncture longue de montée de l'exclusion et de la précarité. Qu'est-ce à dire?

En premier lieu, il faut parler de déstabilisation du salariat comme mode principal de régulation économique et sociale. Le modèle du travail à temps plein, régulier et à contrat indéterminé, s'effrite. La désindustrialisation s'installe à demeure: c'est le déclin de l'industrialisation modelé sur les «grandes forteresses ouvrières» dans l'automobile, l'aluminerie, l'aciérie, etc., entraînant, par la même occasion, le refoulement de la classe ouvrière, son déclassement et une moins grande importance de son syndicalisme. Simultanément, on observe une décroissance de services collectifs de caractère public produits par de grandes institutions hospitalières et de services

⁷ Ici, nous nous référons à la transformation de la condition prolétarienne du siècle dernier (caractérisée par la marginalité sociale, la précarité du travail et l'absence de droits) en condition ouvrière grâce aux luttes du mouvement ouvrier (obtention de certains droits et conquête d'une place dans la société), puis à la transformation de cette dernière en condition salariale avec l'obtention de la citoyenneté de plein droit. À cet égard, voir Castel (1995) .

⁸ Il faut évidemment se garder d'une charge trop forte. Les sociétés du Nord évoluent sur fond de protection sociale. Il est d'abord utile de signifier que l'exclusion est un processus et non un état, puis de distinguer comme certains le font, les différentes zones existantes: l'intégration, la vulnérabilité, l'assistance, et finalement la désaffiliation (ou l'exclusion) autour de deux axes, le travail et la socialité. Castel dans ses derniers travaux fait une amorce dans ce sens (1995).

sociaux au bénéfice d'une certaine sous-traitance (confiée par exemple à des associations). Enfin, la production de certains biens se déplace en direction d'autres régions du pays, du continent ou du monde. Voilà trois vecteurs stratégiques de cette déstabilisation du salariat, laquelle se répercute directement sur l'État, car le salariat forme l'assise principale des prélèvements sociaux par les pouvoirs publics.

En second lieu, cette double crise va affecter directement la production du service public dans les communautés et va entraîner la désorganisation progressive des économies locales, tant dans les centres urbains que dans les régions périphériques, contribuant ainsi à amplifier la spécialisation sociale de l'espace avec ces concentrations plus marquées de problèmes sociaux divers (familles sur l'aide sociale, nouveaux arrivants...). Finalement, les dispositifs traditionnels de socialisation liés à la vie quotidienne que sont la famille, l'école ou le réseau de voisinage s'en trouvent fortement perturbés.

En d'autres termes, à l'exclusion (ou à la faible participation) présente dans le modèle salarial et providentialiste de la période 1945-1975 (dans l'organisation du travail comme dans la production de services collectifs étatiques) s'est superposée une autre exclusion sociale. À la première exclusion qui touche des citoyens se situant à l'intérieur de la société salariale (les «in»), s'additionne une seconde qui touche personnes et groupes en situation de désaffiliation (les «out»), d'où l'idée de «société cassée en deux», de société duale: l'exclusion professionnelle par le chômage de longue durée juxtée à l'isolement social et à l'affaiblissement d'une citoyenneté active.

La société salariale ne réalise plus de «liaison vertueuse» entre production et consommation de masse. Les diverses exclusions la font éclater. Progressivement, le «cercle vertueux» engendré par la société salariale est en voie de se métamorphoser en «cercle vicieux» aux enchaînements fatals.

Devant ce dérapage, la stratégie néolibérale et productiviste a trouvé une solution dans la modernisation technologique, la délocalisation de la production et la réduction du rôle économique

et social de l'État, ce qui lui offrait notamment la possibilité de réduire les coûts salariaux directs et indirects. Mais du même coup, cette stratégie a provoqué une contraction de la demande interne et a poussé à miser principalement sur l'exportation pour compenser. Désormais, loin de constituer un débouché, les salaires et les dépenses des services collectifs représentent surtout des coûts. La logique de l'ajustement s'est alors imposée. L'ensemble de ces facteurs et, en particulier, la modernisation technologique contribuent ainsi grandement à induire une croissance incapable de répondre aux nouvelles demandes d'emplois: les nouveaux emplois sont très souvent précaires et les taux de chômage plus élevés. En dernière analyse, cela signifie des coûts sociaux plus importants au moment même où la redistribution et les services collectifs se contractent. C'est le «cercle vicieux» duquel il devient de plus en plus difficile de sortir.

Conclusion à ce chapitre: nous ne pouvons plus être centrés uniquement sur ce qui se passe dans les entreprises puisqu'une partie de plus en plus significative des tensions de la société se situe plutôt à leur frontière (Maruani et Reynaud, 1993). Certes, d'un côté, le travail demeure une expérience centrale pour une partie importante de la population. Mais, pour une autre partie, l'expérience du non-travail (chômage, travail précaire, etc.) est en passe de devenir tout aussi centrale. Pour les sociétés du Nord, un avenir incertain signifie que l'imaginaire et la réalité d'une mobilité sociale ascendante pour tous sont en panne. La nouvelle économie sociale (NÉS) et le développement économique communautaire (DÉC), apparaissent très précisément au point de jonction de ces nouveaux enjeux sociaux: 1) parce que la NÉS et le DÉC peuvent contribuer à créer des emplois et à démarrer ou relancer des entreprises; 2) parce que la NÉS et le DÉC peuvent favoriser le contrôle local du développement des territoires; 3) parce que la NÉS et le DÉC peuvent favoriser le retour en force des collectivités locales dans le redéploiement d'une citoyenneté active. C'est du moins les hypothèses que nous avançons à partir, notamment, de l'étude d'un certain nombre d'expériences québécoises (Favreau et Lévesque, 1996).

1.2.2. L'exclusion dans les sociétés du Sud et ses rapports avec le Nord.

L'exclusion au Nord comme au Sud participe d'une logique économique et sociale qui leur est commune: une précarité de plus en plus liée à la dualisation de la société et à la mondialisation de certains enjeux⁹. Certes l'exclusion dans les sociétés du tiers-monde diffère en partie. Elle prend évidemment des proportions plus grandes que dans les pays du Nord. Dans le cas de pays du Sud, ce sont des sociétés entières ou des majorités de la population de ces sociétés qui basculent dans l'exclusion. En même temps, il nous faut considérer les différences significatives de contexte institutionnel: faiblesse des États, régimes politiques autoritaires, etc.

Les années 80-90 ont vu les inégalités Nord-Sud s'approfondir davantage. C'est une décennie perdue pour un grand nombre de pays à cause des transferts vers le Nord. Car le Sud transfère au Nord davantage de flux financiers (au titre de remboursements, capital et intérêts) qu'il ne reçoit d'eux en nouveaux capitaux (Comélieu, 1991: 29). Pire, le poids des PMA, des pays les moins avancés dans le commerce international - soit une cinquantaine dont les deux tiers sont des pays d'Afrique - ne cesse de régresser de telle sorte que l'exclusion pour de nombreux pays du Sud serait en voie de l'emporter sur la domination¹⁰.

La crise économique a aussi signifié pour le Sud l'augmentation de sa dette extérieure d'une part et d'autre part l'enrichissement, dans le Sud même, d'une minorité qui tire largement son profit de la situation. Il en est résulté que les États développeurs ont annulé leurs programmes sociaux déjà si minces parce que le Fonds monétaire international (FMI) a imposé aux gouvernements nationaux de quelques 50 pays du tiers-monde des mesures économiques qui ont hypothéqué dramatiquement l'avenir des couches populaires de ces pays¹¹. La composition de ces couches

⁹ La crise écologique et sa portée internationale, les migrations massives d'une région à l'autre dans le monde, le travail des enfants, le risque d'implosion sociale dans les pays «perdants», etc.

¹⁰ «La plus grande peur des pays du tiers-monde n'est plus d'être dominés mais d'être exclus des flux internationaux de la mondialisation», dit G. Salamé (dans *Croissance*, no.399, décembre 1996, p.17 et dans son livre *Appels d'empire*, Fayard, 1996).

¹¹ La thérapeutique néolibérale des politiques d'ajustement structurel du FMI et de la Banque mondiale peut se résumer de la façon suivante: 1) maximiser l'insertion sur le marché mondial; 2) privatiser les entreprises de caractère public; 3) réduire les dépenses sociales (éducation, santé, habitation, etc.).

populaires s'en est trouvée profondément changée. L'économie informelle et le travailleur autonome sont ainsi devenus les nouvelles figures économiques et sociales bien davantage que l'économie des entreprises multinationales et les figures qui leur correspondent: celle du paysan organisé en coopérative ou de l'ouvrier métallurgiste (mines, pétrole, automobile) organisé en syndicat.

La très forte exclusion économique et sociale a aussi provoqué une séparation accentuée des mouvements sociaux et des institutions politiques avec le retour possible des particularismes, le renouveau des sectes et la rétraction identitaire. À cela s'ajoute le risque des dérives néo-populistes conduisant des gouvernements à passer par-dessus leurs propres institutions dans un contexte d'affaiblissement des mécanismes d'intégration et le recul des capacités distributives des États.

1.3. Le rétrécissement du rôle des États et l'arrivée de nouveaux acteurs dans le jeu des forces mondiales.

Dans les sociétés du Nord, l'État est fortement remis en cause car, avec la mondialisation, les réseaux économiques et financiers se sont autonomisés et se sont renforcés considérablement. Jadis seul leader dans la conduite des affaires humaines sur la scène internationale, l'État voit son rôle se rétrécir par le haut, par les élites économiques (et culturelles) qui se constituent en réseaux mondiaux, mais aussi, dans une moindre mesure, par le bas, par le secteur informel, voire même par des gouvernements locaux (et certaines ONG) qui concluent des accords de coopération indépendamment des États centraux¹².

Jadis agent de stabilisation de l'économie et de renforcement du marché intérieur (développement d'infrastructures routières et portuaires, etc., et d'équipements collectifs), l'État est tiré par le mouvement d'extraversion des entreprises vers la stimulation d'une offre plus compétitive sur le marché mondial (soutien à la formation de la main-d'oeuvre, augmentation des ressources

¹² D'autant plus que l'aide publique des États centraux est notablement à la baisse.

consacrées à la recherche-développement, etc.). En même temps, au plan social, le chômage de longue durée et la montée de la pauvreté exercent de fortes pressions sur l'État-providence et rend caduques les politiques sociales à l'origine conçues pour répondre à des situations temporaires.

Dans les sociétés du Sud, c'est l'État développeur qui est fortement remis en cause. Investi de tous les pouvoirs et de toutes les espérances dans les années 60-70 (au lendemain des indépendances en Afrique par exemple), il se voit désinvesti de son rôle par les politiques d'ajustement structurel des grandes organisations économiques internationales (FMI et Banque mondiale) qui vont leur arracher leurs derniers moyens d'intervenir. C'est aussi l'existence de classes dirigeantes parasitaires ou d'États rentiers qui bloquent le développement ou ne l'animent pas. À l'intérieur d'un tel ensemble, des groupes, voire même des populations entières, vont être obligés d'«investir» massivement le secteur informel. Par le haut, les grandes institutions internationales et les groupes financiers et, par le bas, le secteur informel et les réseaux de petites et moyennes entreprises viennent donc modifier substantiellement les rapports entre l'État et la société (Rist, 1996; Salamé, 1996).

1.4. La mondialisation actuelle est-elle la seule possible?

Mais la mondialisation présente, celle où les grandes organisations économiques issues de l'accord de Bretton-Wood de 1944 (Banque mondiale, FMI, OCDE et plus récemment l'OMC qui remplace le GATT) préconisent et encouragent systématiquement la quasi exclusive régulation par le marché, est-elle la seule possible¹³. Il existe des contre-tendances: 1) en premier lieu, la montée d'une société civile mondiale et la multiplication des ONG; 2) l'émergence d'entreprises citoyennes¹⁴; 3) des courants politiques nouveaux (valorisant le partage du travail, le développement d'une économie solidaire, de nouvelles formes de coopération internationale, etc.);

¹³ Sachs, I. (1996), «La mondialisation présente n'est pas la seule possible», *Alternatives économiques*, juin, p.32-33.

¹⁴ Particulièrement du côté des PME qui voient l'importance de leur enracinement sur des territoires comme condition de leur réussite ou de leur redéploiement.

4) les exigences de démocratisation mis de l'avant par les mouvements sociaux tels la participation des travailleurs à la gestion des entreprises et l'engagement des usagers dans les services collectifs, le contrôle des populations locales sur leur territoire, la mobilisation pour la protection de l'environnement, etc.; 5) et finalement, l'exploration de nouveaux chantiers et de nouvelles stratégies dans la mouvance de l'économie sociale et du développement communautaire.

Voilà ce qui constitue les assises, encore fragiles mais bien réelles, d'«alternatives» à la régulation par le seul marché. Dans cette foulée, de plus en plus de travaux ((Groupe de Lisbonne, 1995) mettent en relief que la face cachée de la mondialisation, sa contre-partie en quelque sorte, c'est la remontée du local c'est-à-dire des solidarités territoriales, des entreprises et des services de proximité en tant que dispositifs de développement ou de revitalisation, en tant que formes d'intervention porteuses d'une nouvelle universalité. Car il faut bien une petite communauté pour affronter la grande (même si on peut craindre que, dans certaines conditions, ce «local» se transforme en repli identitaire)¹⁵.

En d'autres termes, Il ne suffit pas de parer au plus pressé, il faut aussi préparer l'avenir. Bien que timidement pour le moment, un nouveau contrat social mondial émerge progressivement. Il fait bonne part au local tout en réactualisant la notion d'intérêt général et la nécessité d'une maîtrise des activités économiques et financières.

2. Classes sociales, mouvements sociaux et économie sociale au Nord et au Sud.

Ici encadré: définition synthèse de l'économie sociale

Nous nous sommes jusqu'ici centré sur les facteurs structurels de la crise sociale au Nord comme au Sud. Mais si notre analyse s'en tient trop exclusivement aux structures sans véritablement prendre en compte les conduites collectives des acteurs sociaux, nous nous condamnons à

¹⁵ «Pas de marin sans port d'attache» (Roustang, Laville et alii, 1996). Ces auteurs plaident avec raison pour la reconnaissance du caractère pluriel de l'économie. Ils plaident également pour une économie non seulement plus ouverte sur le monde mais pour une économie des territoires.

l'impuissance. Il faut également prendre acte de la reconfiguration des classes sociales, des mouvements sociaux et de l'économie sociale qui prend forme à la faveur de la restructuration économique néolibérale des années 80-90.

2.1. Classes sociales, mouvements sociaux et économie sociale au Nord.

Comme on l'a vu, en raison de son ampleur, la crise n'a pas épargné les mouvements sociaux, à ce point que certains se demandent s'il existe encore des forces capables de soutenir un changement pour une société plus démocratique et plus juste. À court terme, la situation apparaît plus inquiétante que stimulante. Mais une mise en perspective historique peut nous aider à réviser ce point de vue.

Nous sommes en voie de passer d'un type de société à un autre. Ainsi, après la société de l'exploitation capitaliste qui a caractérisé le XIXe siècle jusqu'à la fin des années 1930, nous sommes passés à une société d'intégration conflictuelle des travailleurs et des pauvres marginalisés, société qui a été celle des «trente glorieuses» (1945-1975). Au cours de cette période, la crise des années 1930 s'est résorbée par la montée en puissance de l'État-providence, de législations sociales et d'accords négociés à travers un «new deal»¹⁶. Mais à partir des années 1980, l'intégration conflictuelle de la société salariale a en quelque sorte, été stoppée par l'émergence d'une exclusion nouvelle donnant lieu à une société fragmentée, voire duale, et faisant apparaître un phénomène nouveau, celui d'une société en sablier où les exclus sont moins exploités par des employeurs que simplement tenus à l'écart, dans le chômage et la frustration ¹⁷.

¹⁶ Décennie du premier «new deal» qui consacre notamment la reconnaissance des syndicats et des conventions collectives, d'une première véritable législation du travail de même que le remplacement des secours privés des organisations caritatives par la reconnaissance de véritables droits sociaux (droit à l'assurance-chômage, droit à l'aide sociale, etc.) mis en œuvre par l'État.

¹⁷ Trois images illustrent bien ces passages d'une société à une autre: la société capitaliste de la fin du XIXe et d'une partie du XXe épouse la structure hiérarchique d'une pyramide tandis que celle qui suit (1945-1975) est configurée comme un ballon de football étant donné la présence forte des classes moyennes dans l'échelle sociale. Aujourd'hui, la société duale prend plutôt la forme d'un sablier: des riches et des pauvres, et une classe moyenne qui se désagrège (Lipietz, 1996).

Le passage d'un type de société à un autre induit des transformations dans les formes de la mobilisation sociale. Ainsi, de l'après-guerre jusqu'à la fin des années 1970, le mouvement ouvrier (surtout syndical), l'organisation des consommateurs dans de grandes entreprises d'économie sociale (coopératives dans le secteur de l'épargne et du crédit et dans la distribution en général) et celle des «pauvres» par des associations d'aide et d'entraide ont constitué le cœur de la mobilisation sociale. Les notions d'État-providence, de planification du développement, d'élargissement du secteur public, et, par extension, la présence d'un sous-ensemble composé de mutuelles et de coopératives, s'imposaient comme les formes par excellence de l'intervention.

Avec l'arrivée des années 1980, la mobilisation sociale est devenue plus diffuse. Elle passe davantage par une pluralité de mouvements sociaux (syndicats, groupes de femmes, groupes écologiques, organisations populaires et communautaires, groupes de jeunes). Pourquoi? Une partie de l'explication réside dans le fait qu'avec l'arrivée des années 90, la conjoncture a beaucoup changé: au sein des mouvements sociaux, les référents étatiques et les espaces nationaux sont en perte de vitesse au bénéfice de l'espace local comme cadre de vie, comme unité d'action. L'espace régional occupe également une plus grande place comme cadre de référence ou d'appartenance. La société fragmentée par la crise paraît aujourd'hui plus qu'hier se reconstruire par le bas, à partir des communautés locales et des régions:

Dans cet univers déboussolé, l'économie-territoire apparaît comme une alternative de développement plus contrôlable que l'économie-monde. C'est sur le terrain local que les mutations sont les moins difficiles à maîtriser et les partenariats les plus faciles à susciter (Dommergues, 1988: 26)...

Dans cette perspective, nous avançons comme hypothèse centrale que les mouvements sociaux, le mouvement associatif en tête, sont en voie de générer des solutions inédites aux crises de l'emploi et de l'État-providence en occupant un *espace intermédiaire* à l'intersection de la relation entre l'État et la société civile, de celle entre les communautés locales et le développement et de la relation entre l'«économique» (la micro-économie à tout le moins) et le «social». Et cela se fait aujourd'hui à une échelle à laquelle ces mouvements ne pouvaient auparavant prétendre agir,

c'est-à-dire à un moment où les gouvernements et les entreprises classiques ont perdu de leur traditionnelle assurance.

Nous ajouterons que cette dynamique participe d'un nouveau contrat social en voie de se définir entre le patronat et les syndicats du côté des entreprises; entre les municipalités et l'État central du côté des régions; entre les citoyens, leur communauté locale et l'État du côté des quartiers et des régions; entre les communautés locales, l'État et les entreprises du côté de l'environnement. Le mouvement associatif se voit ainsi définir un nouveau rôle à l'intersection du «local» et du «global». Peu à peu, les notions de *partenariat* et de *coopération conflictuelle* (Dommergues, 1988), de *revitalisation économique et sociale* (Vidal, 1992; Jacquier 1992), de *développement local* et de *développement économique communautaire* (Favreau et Lévesque, 1996), d'*économie solidaire et de services de proximité* (Laville, 1994), de *nouvelle économie sociale* (Rifkin, 1995; Defourny et Monzon Campos, 1992; Lévesque et al. 1989) et d'«*emerging nonprofit sector*» (Salamon et Anheier, 1994) s'imposent transversalement en accréditant des pratiques trop longtemps sous-estimées voire même méprisées.

2.2. Classes sociales, mouvements sociaux et économie sociale au Sud.

Dans les sociétés du Sud, il n'y a pas si longtemps, parler de transformation sociale nous conduisait quasi-irréremédiablement à débattre de la révolution et des libertés bourgeoises mises en opposition avec les libertés dites réelles comme le campait si distinctement la tradition léniniste longtemps dominante au sein des mouvements sociaux. Vieille combinaison d'usage: analyse dite scientifique prenant sa source dans le marxisme-léninisme et stratégie essentiellement militaire couplée à l'héroïsme moral. Aujourd'hui, à l'heure du socialisme introuvable, c'est plutôt la démocratie et l'économie solidaire qui sont devenues les thèmes de prédilection et, pour les mouvements sociaux, toutes tendances confondues, des enjeux centraux.

Au Sud aussi, face à l'ampleur du processus d'exclusion en cours, les mouvements sociaux ont vécu une période de mutation profonde: dans nombre de ces pays, les années 70 avaient vu

l'émergence d'un solide mouvement urbain-populaire, ouvrier et paysan, les trois souvent unis autour d'un projet socialiste commun. La conjoncture des années 80 a plutôt provoqué une fragmentation de ces mouvements. Cependant, les années 90 introduisent de nouveaux acteurs sociaux, notamment les femmes et les jeunes, nouveaux acteurs qui se sont employés à formuler au sein de communautés locales des stratégies concrètes de survie.

Cette conjoncture des années 80-90 a fait émerger une économie sociale de type nouveau et surgir des luttes sociales pour la démocratie, luttes qui ont favorisé l'essoufflement et le recul d'un certain nombre de régimes autoritaires et de dictatures militaires¹⁸. En effet, si les années 70 avaient fourni un certain éclairage sur les inégalités Nord-Sud à partir de la théorie de la dépendance, les années 80-90 vont contribuer pour leur part à la relance de la démocratie et à sa réinterprétation tandis que le début du nouveau millénaire pourraient de son côté contribuer à rejeter la camisole de force de la mondialisation actuelle et de ses trois moteurs que sont la libéralisation, la privatisation et la déréglementation, notamment par l'émergence de régions non concurrentielles et de nouveaux contrats mondiaux (Groupe de Lisbonne, 1995). Dans cette perspective, les mouvements sociaux et tout particulièrement le mouvement populaire des bidonvilles, paraissent pouvoir se renforcer et prendre l'initiative, soutenus en cela par des ONG et par des Églises devenues un peu malgré elles des forces d'opposition¹⁹.

Dans de nombreux pays du Sud, les mouvements sociaux locaux dans les bidonvilles tendent en effet présentement à prendre le devant de la scène sociale et politique. D'où les notions *d'économie populaire* et *d'économie solidaire* après celle de *développement communautaire*,

¹⁸ «La démocratie n'est plus considérée comme un produit exotique en provenance de l'Europe» disait le directeur de recherche d'une importante ONG nationale au Pérou (DESCO). Propos tenus dans le cadre du congrès de l'Association internationale des écoles de service social (AIESS) à Lima en 1990.

¹⁹ Selon le sociologue et théologien péruvien Gustavo Gutierrez, l'Eglise des pauvres (communautés de base et théologie de la libération), est plus forte aujourd'hui qu'en 1970, bien que les difficultés au sein de l'Eglise soient plus grandes qu'à cette époque. Les communautés de base sont de véritables pépinières pour le mouvement associatif: 80 000 au Brésil, 55,000 au Mexique, etc. (Castadena, 1993: 177-204).

d'*économie informelle* ou d'*économie de subsistance*. À titre d'illustration de cette nouvelle dynamique: *Villa el Salvador* au Pérou, bidonville de 300,000 habitants en banlieue de Lima, aujourd'hui ville autogérée, par surcroît née de rien dans un coin de désert occupé illégalement par quelques centaines de familles au début des années 70 qui s'est donnée un aménagement de territoire qui combine l'organisation du voisinage par pâtés de maison et l'organisation de services de proximité autour de 120 places publiques (Favreau, Fréchette et alii, 1993; Durning, 1989) et d'un réseau de petites entreprises inscrites dans une dynamique d'économie solidaire (Rodrigo, 1990).

3. Économie sociale et modèle de société et de développement: proposition de bilan.

3.1. L'économie sociale au Nord: son renouvellement.

Depuis dix ou vingt ans, dans la plupart des pays du Nord, des initiatives d'économie sociale et de développement économique communautaire se mettent en place en se distinguant de celles des périodes antérieures: nouveaux acteurs, réponses à de nouvelles demandes sociales, nouveaux modes d'organisation (notamment le caractère plus associatif, plus territorialisé et plus intégré de leur intervention).

Ici encadré des deux autres définitions : Écon. sociale au Québec et DÉC au Québec

Si l'économie sociale est constituée d'initiatives productives régies par un triple système d'action, c'est-à-dire si elle est à la fois un ensemble d'organisations spécifiques, inscrites dans un cadre institutionnel et qu'elle est porteuse d'une culture, d'un projet de développement, il faut évaluer ce qu'elle est et ce qu'elle est en voie de devenir aujourd'hui autour de ces trois dimensions d'action.

- Sur le plan du projet de développement

Les promoteurs de ces nouveaux projets d'entreprises d'économie sociale favorisent une relance des communautés locales avec un succès variable mais, dans un certain nombre de cas, ces entreprises créent un enchaînement localisé d'effets structurants en stimulant une requalification

professionnelle des populations résidentes, une revitalisation du tissu social et, finalement, un certain contrôle sur le développement des territoires par les communautés elles-mêmes (par ex., l'expérience de Corporations de développement économique communautaire aux États-Unis et au Canada, celle de Régies de quartier en France ou d'Agences de développement local en Belgique). Dans d'autres cas, bien sûr, ces initiatives s'intègrent tout bonnement dans un système de rapports de sous-traitance et de gestion duale avec le secteur privé et l'État.

En d'autres termes, notamment sur les plans local et régional, la NÉS et le DÉC offrent un potentiel qui peut dépasser celui d'être le simple auxiliaire des pouvoirs publics ou de l'entreprise privée tout en étant en interaction relativement étroite avec ces derniers. Sans être considérés comme des modèles «alternatifs» globaux, la NÉS et le DÉC peuvent contribuer à renouveler les pratiques socio-économiques dans une perspective de démocratisation de l'économie et de la société.

- Sur le plan institutionnel.

L'appui du milieu et celui des pouvoirs publics (par ex. par l'intermédiaire de programmes de formation de la main-d'œuvre) favorisent, dans certains cas, l'émergence de dispositifs locaux d'insertion et de développement dans le cadre de partenariats négociés²⁰. Cependant ces dispositifs sont encore trop souvent considérés par les pouvoirs publics comme étant expérimentaux. On évite, pour une raison ou l'autre, d'en soutenir la généralisation. Sur ce registre institutionnel, ces initiatives sont également aux prises avec deux logiques partiellement contradictoires, celle d'une gestion de programmes publics ciblés (logique d'instrumentalisation et de substitution) et celle de l'animation du milieu (logique d'«empowerment» ou de prise en charge locale).

²⁰ Comme le dit si bien le directeur d'une importante ONG en République dominicaine (FUDECO): «the main condition for the development of communities is not the participation of the beneficiaries, although this is important, but rather it is the creation of local institutions that can ensure the continuation of that development» (Sanchez, 1994).

- Sur le plan organisationnel.

Dans leurs modes de gestion, les entreprises de la NÉS travaillent à concilier les impératifs de la rentabilité et ceux relevant de leur caractère associatif, en d'autres termes la viabilité économique et l'utilité sociale. Elles n'y réussissent pas toujours. Cela est dû en grande partie à la pression du marché et à leur faible reconnaissance par l'État. Elles y arrivent, cependant, lorsque la pression des mouvements sociaux est forte et que l'actif associatif local est suffisamment consistant.

Bref, prises globalement, ces initiatives et expérimentations dans le domaine de l'économie peuvent être des leviers de transformation sociale lorsqu'elles réussissent à jouer sur plusieurs registres à la fois: 1) défendre des groupes ou des communautés menacés par la stratégie néolibérale en proposant des «alternatives» (mise sur pied de coopératives de travail, d'entreprises d'insertion sociale, de régies de quartier, etc.); 2) imposer de nouveaux modes locaux de régulation sociale contre les effets des crises (cas des associations offrant des services de proximité, etc.); 3) expérimenter d'autres manières d'entreprendre et d'élaborer des politiques.

Sur le plan plus macro-social, la NÉS et le DÉC peuvent ainsi contribuer à la démocratisation aussi bien des rapports de travail dans les entreprises que des rapports de consommation dans les services publics. Cette influence peut se manifester lorsque ces initiatives s'emparent d'une partie significative de marché et en étendant ses réseaux par des partenariats de plus en plus larges.

Mais il est tout aussi clair que ces initiatives s'inscrivent dans des scénarios nationaux de développement différents, ce qui leur donne plus ou moins de portée: 1) dans le cadre d'une économie néolibérale forte, cette NÉS risque de n'être qu'un simple palliatif en s'inscrivant plutôt dans l'économie informelle; 2) dans le cadre d'une économie où l'intervention étatique demeure relativement forte, la NÉS devient un complément aux politiques sociales traditionnelles sans cependant que ces dernières ne se transforment significativement; 3) dans le cadre d'une économie et d'une société qui se redéfinissent en profondeur, la NÉS devient l'artisane d'une

société solidaire avec un fort potentiel de renouvellement des rapports entre l'«économique» et le «social» et de la démocratie. Bref, la portée de ces initiatives peut prendre des significations relativement différentes selon la trajectoire principale de chacun des modèles nationaux de développement. Mais l'économie sociale peut aussi les infléchir.

La plupart des nouvelles pratiques dans le domaine de l'économie sociale sont encore au stade de l'expérimentation. L'érosion des compromis sociaux et la remise en question des règles institutionnelles qui ont constitué la base du modèle de développement passé (le modèle fordiste et providentialiste) constituent le cœur de la crise actuelle. La crise a libéré un espace inédit pour l'innovation sociale, notamment dans la zone où le «social» et l'«économie» se superposent (ce qui est le cas du chômage et de l'exclusion sociale). Il devient alors possible de redéfinir non seulement le rapport entre ces deux réalités mais également leur contenu, ce qui nous engage manifestement sur la voie d'un modèle de développement autre, en partie du moins.

Pour s'inscrire pleinement dans le cadre d'un autre modèle de développement, il faut que ces nouvelles initiatives d'économie sociale dépassent le stade de l'expérimentation et puissent se généraliser. Le problème de leur institutionnalisation se pose alors, notamment celui de leur reconnaissance et de la coopération effective avec les services publics. Diverses voies d'institutionnalisation sont possibles: celle de l'intégration aux services publics; celle d'une autonomie de gestion et d'un financement public partiel; celle d'un partenariat communautaire-public-privé (Favreau et Lévesque, 1996: 172-185).

C'est l'expérience historique de l'économie sociale au Nord (celle des coopératives, des mutuelles et des associations) qui suggère de considérer qu'une grande partie de l'économie sociale a été associée aux grandes fonctions économiques des États sociaux: 1) par sa participation à la fonction d'**allocation** de ressources en produisant des biens et des services d'utilité collective surtout dans le domaine social, médical, culturel, etc.; 2) par sa participation à la fonction de **redistribution** en mobilisant des volontaires dans la mise en oeuvre de nombreux services gratuits ou quasi-gratuits; 3) par sa participation à la fonction de **régulation** de la vie économique en

mettant en oeuvre des partenariats des secteurs associatif, public et même privé, dans la lutte pour l'emploi (création d'emplois de proximité, formation au travail, insertion socio-professionnelle de chômeurs de longue durée etc.).

Ce ci étant dit, il ne faut pas perdre de vue que l'originalité et la vitalité de ces expérimentations reposent sur leur pouvoir de mobilisation et sur leur potentiel d'insertion ou de participation active qui les démarquent fortement du modèle précédent de développement dont l'échec provient en grande partie de l'exclusion qu'on y retrouvait aussi bien dans la production, où dominait le taylorisme, que dans la consommation, où la passivité prévalait (les services collectifs étatisés inclus).

Deux questions se posent tant pour l'économie sociale émergente au Sud que pour la NÉS au Nord. Dans quelle mesure ce type d'entreprises peut-il contribuer à relever des défis aussi considérables que la crise de l'emploi? Ce type d'entreprises peut-il par ailleurs prendre le **relais** des pouvoirs publics mais demeurer un **levier** de transformation sociale? Nous y reviendrons après avoir fait l'examen de l'économie sociale émergente au Sud.

3.2. L'économie sociale au Sud: son émergence.

Parler d'économie sociale au Sud, c'est d'abord parler d'aménagement des bidonvilles, de développement d'une économie solidaire (dite aussi populaire), souvent à partir du secteur informel (micro-crédit, micro-entreprises, etc.) et de développement durable (recyclage de déchets urbains...). Ici une remarque s'impose: le secteur informel peut servir de point de départ pour construire une économie sociale et solidaire au Sud (Larrachea et Nyssens, 1994; Ortiz, 1994; Razeto 1990). Toutefois, ce serait une erreur d'identifier cette économie sociale à l'économie informelle: cette dernière tient plutôt lieu de palliatif pour les États et les institutions internationales comme le FMI²¹. L'économie informelle n'est pas à proprement parler un dispositif

²¹ Au début des années 80, le FMI assigne au secteur informel un rôle productif dans le cadre général de la survie, mais à partir de 1986 il lui définit un rôle plutôt social (Lautier, 1994: 24-37). Reste qu'en général, l'entreprise informelle sert pour l'essentiel à procurer un emploi et un revenu à

de développement et, pour les gens concernés directement, il s'agit principalement d'un mécanisme de survie s'inscrivant plutôt dans une logique de situation obligée, c'est-à-dire de débrouillardise pour survivre. L'économie sociale et solidaire est, quant à elle, une stratégie de développement inscrite dans un projet de longue durée, stratégie dans laquelle les gens concernés deviennent des acteurs conscients.

L'économie sociale émergente au Sud doit beaucoup aux ONG dits de développement (pour les différencier des ONG d'urgence). C'est l'aiguillon qui l'alimente. Pour cela il faut d'abord rappeler ce qui nous semble caractériser l'essentiel du travail des ces ONG. C'est surtout à partir des années 60 en Asie, du début des années 70 en Amérique latine ou du début des années 80 en Afrique, que le travail des ONG de développement et la solidarité internationale qui l'accompagne font un bond qualitatif important. Ce travail est désormais associé principalement à des projets initiés directement dans des communautés locales, et non plus à des initiatives venues d'en haut, c'est-à-dire gouvernementales²².

En règle générale, si on se base par exemple sur l'expérience latino-américaine, ces ONG sont composées de professionnels issus des classes moyennes urbaines (des animateurs communautaires, des architectes, des travailleurs sociaux, des sociologues, des vétérinaires et des agronomes, des géographes et des économistes, des enseignants et des éducateurs populaires, etc.) travaillant en association avec des organisations locales de paysans, de travailleurs ou d'habitants des bidonvilles.

une personne et à ses proches. L'accumulation participe d'une autre logique. Elle ne vient que dans un second temps et pour une minorité d'entreprises. Car pour la plupart l'accumulation est hors du champ des possibles. Sauf si des ONG en viennent à servir de catalyseurs dans le cadre de projets d'économie solidaire.

²² On aura remarqué ici que le démarrage de ce type nouveau de développement communautaire dans les pays du Sud coïncide -ce qui n'est pas un hasard - avec les projets de guerre à la pauvreté dans des pays comme les États-Unis, le Canada ou le Royaume-Uni à l'intérieur des quartiers pauvres des grands centres urbains. Cette guerre à la pauvreté, tout en ayant reçu son impulsion première des gouvernements libéraux en place, sera, tout comme dans les pays du Sud, rapatriée par des mouvements locaux, des associations sans but lucratif (OSBL), sorte d'ONGs qui forment l'armature de base de l'actuel mouvement associatif de ces pays du Nord.

Au fil du temps, ces ONG sont devenus des lieux privilégiés de pratiques de développement communautaire et d'économie sociale. Ce type de pratique s'articule autour de ce qu'il est convenu d'appeler le *community development* (ou micro-développement). Ce qui signifie, règle générale, un travail autour de trois axes:

1) une intervention de soutien à des micro-projets à l'intérieur de communautés locales motivées par le changement de leurs conditions de vie sur le plan de l'emploi, de la santé, du logement, de l'éducation;

2) la défense de droits sociaux de catégories particulièrement bafouées de la population, notamment des paysans dans les campagnes et des habitants dans les bidonvilles, par l'organisation de comités de quartier autour de questions vitales comme l'accès à l'eau, à l'électricité, etc. et à de l'équipement collectif en matière de santé, d'éducation;

3) la mise en oeuvre de démarches de développement économique et social, local et intégré, permettant l'auto-organisation de collectivités locales face à un certain nombre de priorités qui génèrent des projets coopératifs et communautaires à volets multiples où se croise la résolution de problèmes d'emploi, d'aménagement du territoire, de santé communautaire, d'alphabétisation des adultes et de mise sur pied de centres d'éducation et de centres communautaires.

Ces ONG sont très souvent des organismes de coopération internationale, c'est-à-dire des ONG de pays du Nord travaillant à la solidarité et à la coopération avec des pays du Sud. Mais les ONG sont aussi de plus en plus des ONG nationales (péruviennes, brésiliennes, sénégalaises...).

Brièvement, on peut dire que les ONG s'engagent dans deux types de projets (Boucher, 1986: 105-123): a) des projets d'animation de populations locales défavorisées avec la participation directe de ces communautés et le développement d'un partenariat qui comprend le soutien financier, l'association avec des organismes du milieu, les jumelages Nord-Sud d'associations, de coopératives, d'écoles, de mouvements ou de municipalités; b) des projets d'accompagnement,

c'est-à-dire, la mise à contribution d'une expertise spécifique telle celle d'agents de développement de projets, d'économistes ou de sociologues, de vétérinaires ou encore d'agronomes.

En d'autres termes, à côté des politiques gouvernementales d'aide aux populations locales et à côté de l'aide d'urgence, il existe des pratiques de «community development» et d'économie sociale, lesquelles cherchent à améliorer les conditions de vie de communautés locales et très souvent à faire émerger simultanément leur autonomie au plan social, économique et politique.

Mais au Sud comme au Nord, nous sommes renvoyés au débat sur la fonction de **relais** et sur celle de **levier** dans la contribution de cette économie au développement d'une société. Tout comme leurs cousines du Nord, les initiatives émergentes de l'économie sociale et solidaire au Sud courent le risque de l'instrumentalisation et de la substitution. Car pour pallier aux effets sociaux des programmes d'ajustement structurel, elles peuvent «se retrouver là où l'État a démissionné» (de Ravignan, 1996: 51).

3.3. L'économie sociale au Nord comme au Sud: les diagnostics en présence et les leçons de l'histoire²³.

Il n'existe évidemment aucune réponse simple aux deux questions posées plus haut et le débat à ce sujet est aujourd'hui largement ouvert. À la question de savoir si l'économie sociale peut faire ce que les pouvoirs publics font, le premier type de réponse esquissée est globalement affirmatif: d'aucuns voient dans les entreprises de l'économie sociale des partenaires tout désignés pour remplacer le service public compte tenu des contractions des transferts sociaux de l'État qu'imposent la crise des finances publiques (au Nord) ou le rachitisme de cet État (au Sud). Les qualités généralement attribuées à l'initiative associative ou coopérative de base (souplesse, rapidité, créativité, responsabilisation, proximité des populations, etc.) sont alors considérées

²³ Cette section (3.3) s'inspire d'un texte conjoint de J. Defourny et de L. Favreau qui servira d'introduction à un ouvrage collectif portant sur *Les Associations et l'insertion par le travail: mise en perspective internationale*. À paraître à l'automne 1997 chez Desclée de Brouwer.

comme pouvant servir à offrir un meilleur service à coût moindre. La seconde réponse est globalement plutôt négative: l'économie sociale est instrumentalisée par des politiques publiques de privatisation (ou par les programmes d'ajustement structurel du FMI et de la Banque mondiale) qui conduisent au délestage progressif des acquis sociaux ou à des opérations de simple gestion sociale de l'exclusion. La première réponse semble banaliser les tensions liées à la place que peuvent occuper les entreprises de l'économie sociale dans un contexte international de forte emprise du néolibéralisme et du dualisme des services que ce modèle de développement génère. La seconde est son contraire. Elle sous-estime et banalise la capacité des acteurs à développer des stratégies qui leur sont propres pour explorer pleinement les potentialités de l'économie sociale soit de répondre à des besoins sociaux nouveaux, de construire des identités ou des communautés d'appartenance nouvelles, de créer des espaces publics de renouvellement de la démocratie, notamment au plan local et régional.

Une troisième hypothèse est possible. Elle est à la fois positive et critique. Elle tend d'abord à souligner le fait que nos sociétés s'orientent vers une redéfinition des rapports entre les populations, les structures intermédiaires de la société civile (communautés locales, associations...), le marché et l'État. De plus, cette redéfinition des rapports pourrait se diriger vers une plus grande démocratisation de la société. Bref, dans cette proposition que nous privilégions, les jeux ne sont pas encore faits parce que nous sommes dans une période de transition. La sortie de la crise sociale au Nord comme au Sud pourrait s'orienter vers une sorte de «Welfare Mix» où se développerait un nouveau partage des responsabilités entre pouvoirs publics, producteurs privés et organisations de l'économie sociale.

Cette hypothèse a l'avantage d'offrir une porte d'entrée théorique et politique à la compréhension d'initiatives d'économie sociale fortement inscrites dans les mutations en cours. On peut être sceptique à propos de ces initiatives renouvelés d'économie sociale au Nord et d'économie solidaire émergente au Sud. «S'agit-il d'îlots dans un océan inchangé, ou de l'amorce d'une nouvelle logique?» (Ion, 1990, p. 143). Il est difficile, à ce stade-ci de leur développement, de

donner une réponse définitive parce que les paramètres du modèle de société à venir ne sont pas encore véritablement déterminés. Mais, dans cette perspective, la relecture de l'histoire de l'économie sociale dans les sociétés du Nord peut être utile.

La première leçon que l'on peut tirer d'un siècle et demi d'histoire de l'économie sociale est sans doute la suivante: l'économie sociale, notamment la coopération, s'est développée parmi des classes laborieuses exploitées luttant pour améliorer leurs conditions de vie très précaires. En d'autres termes, la coopération a d'abord été une réponse à des besoins sociaux. C'est la toute **première dimension**, de caractère **socio-économique**, de notre grille de lecture. Du même coup, on campe un des rôles joué par l'économie sociale, celui de servir de **relais** face aux défaillances du marché («market failure») ou des pouvoirs publics («state failure»). Par exemple, les coopératives de consommation ont d'abord été l'expression d'efforts collectifs de certains segments de la population pour répondre à des besoins de base au meilleur prix possible. Pour leur part, les coopératives de travailleurs se sont révélées la riposte de ces derniers à l'industrialisation capitaliste qui les dépossédait de leur travail.

Dans toutes ces circonstances, c'est la **condition de nécessité** qui a prévalu, c'est-à-dire celle de prendre le relais d'une économie marchande et/ou publique incapable ou impuissante face à la montée de nouveaux défis sociaux. Mais la nécessité ou l'intérêt ne suffit pas à expliquer la mobilisation issue de l'économie sociale. La mise sur pied d'entreprises d'économie sociale s'explique aussi par le besoin d'appartenir à des collectifs de travail et/ou à des communautés (un quartier, un village, bref un territoire qui a une pertinence sociale), par le besoin d'identité, par le besoin de participer à un destin commun, par l'impératif d'un «vivre ensemble».

Le dynamisme de l'économie sociale au XIXe siècle et au début du XXe siècle a été l'expression d'une culture de classe très forte, d'une identité collective liée à une classe certes exploitée mais largement solidaire à partir d'un ensemble d'institutions démocratiques autonomes: des syndicats, des partis ouvriers, des mutuelles, des associations et des clubs de quartier (Dubet et Lapeyronnie, 1992). Ses membres étaient reliés par un travail ouvrier, par une même culture

populaire et par des luttes leur faisant vivre à tous une progressive intégration. Il y eût communauté de destin génératrice d'institutions nouvelles dont plusieurs participaient de l'économie sociale. C'est la dimension de **mouvement** ou de **levier** de transformation sociale. C'est l'histoire du complexe coopératif de Mondragon dont on sait à quel point l'identité basque (mouvement d'affirmation nationale) a joué un rôle important. C'est l'histoire des coopératives d'épargne québécoises du début du siècle ou du monde paysan flamand qui a mis sur pied il y a plus de cent ans un mouvement coopératif remarquable de dynamisme avec des caisses rurales très nombreuses et performantes, avec des coopératives qui aujourd'hui commercialisent une large part de la production agricole. Même chose, aujourd'hui, dans de nombreux pays du Sud où se développent des pratiques selon les modes propres à l'économie sociale, telle Villa el Salvador (VES) au Pérou qui peut être considéré comme un Mondragon du Sud²⁴.

Bref, l'économie sociale est, par essence, faite d'initiatives économiques lancées sous la pression de besoins cruciaux -la fonction de relais. Mais elle est aussi portée par un mouvement social soudé dans l'adversité -la fonction de levier. Mais, dit-on, l'économie sociale n'est-elle pas aussi l'histoire d'initiatives qui se sont institutionnalisées en perdant cette fonction de levier ou de mouvement?

Les réponses, d'un pays à l'autre, peuvent varier considérablement. Encore là on se doit de prendre en compte les deux dimensions ci-haut mentionnées dans l'évaluation de leur développement: il existe effectivement une tendance de certaines de ces institutions à s'inscrire comme **sous-ensembles** de l'économie publique (les mutuelles) ou de l'économie marchande (les coopératives financières) là où le modèle de développement fordiste s'est fortement affirmé

²⁴ Dont les conditions de réussite ont été les suivantes: 1) au démarrage, le soutien de l'État péruvien (légalisation de l'occupation des terrains, reconnaissance des formes communautaires d'organisation, etc.); 2) l'organisation du bidonville sur la base des traditions communautaires paysannes; 3) le leadership de nouveaux acteurs, des femmes et des jeunes soutenus par des communautés ecclésiales de base; 4) la mise à contribution d'un important réseau d'ONG nationales et d'OCI; 5) au plan international, la mise en réseau de VES par des jumelages avec des municipalités d'Amérique du Nord et d'Europe, avec des écoles et des hôpitaux du Nord, etc.

(1945-1975) car c'est précisément la phase dite d'«intégration conflictuelle» où les grandes institutions de la société civile, à des degrés divers, y trouvent leur compte (partis ouvriers, syndicats, mutuelles et coopératives) dans le cadre d'un État social fort. Pendant cette période, tous les mouvements sociaux se sont fortement institutionnalisés, leur **fonction d'anticipation** s'en est trouvée affaiblie. Mais, il faut du même souffle ajouter que l'économie sociale a eu une contribution significative **à la construction d'un État social** dans cette période qui va de la fin du 19e siècle jusqu'aux années 75. Par ailleurs, dans l'actuelle période de crise de société et de son modèle de développement, l'économie sociale au Nord offre un potentiel renouvelé et au Sud une force propulsive pour stimuler l'entrepreneuriat collectif dans certains segments de la population et dans plusieurs secteurs de l'économie.

À la lumière d'un bon nombre de travaux dans le domaine (Reilly, 1995; Muller, 1994; Fairbain, 1991; Christenson et Robinson, 1989; Perry, 1987), nous pensons que les expérimentations de la NÉS et du DÉC au Nord et de l'économie sociale et solidaire émergeant au Sud peuvent se généraliser à certaines conditions:

1) une capacité entrepreneuriale plus forte de l'économie sociale dans le démarrage des projets, dans la recherche de débouchés, dans la mise en réseau des projets et des entreprises, dans la recherche de fonds propres, dans la négociation d'une partie des marchés, dans la mise en oeuvre de dispositifs d'accompagnement des projets et des entreprises, bref des assises économiques plus fortes soutenues par une culture d'entreprise autant que par une culture associative;

2) un développement local global qui enracine les entreprises dans la reconstruction de territoires avec les partenariats que ces territoires induisent et, de façon toute particulière, des ententes et des contrats entre associations, ONG, municipalités et institutions financières coopératives ²⁵;

²⁵ Aujourd'hui les études dans plusieurs disciplines concluent à une crise de la sectorialité et prennent acte de la «recherche de nouvelles formes de proximité» et du renouveau des politiques

3) une visée de construction d'une économie sociale solidaire, ce qui implique l'engagement plus explicite dans une autre logique que la seule logique d'adaptation au marché et l'intensification de nouvelles formes de cohabitation avec les pouvoirs publics;

4) l'établissement de passerelles avec les puissantes et classiques institutions de l'économie sociale que sont les grandes coopératives et les mutuelles.

4. Pistes de renouvellement de la coopération Nord-Sud par l'économie solidaire.

On ne peut parler de coopération Nord-Sud sur le registre de l'économie sociale sans faire état des mobilisations et des projets qui prennent forme sur la planète pour refuser le dualisme social. Comme nous l'avons affirmé plus tôt, la montée d'une société civile mondiale, la multiplication des ONG, l'émergence d'entreprises citoyennes, l'existence de courants politiques nouveaux, les exigences de démocratisation mis de l'avant par les mouvements sociaux, tout cela concourt à former les assises d'«alternatives» à la régulation par le seul marché. Pour le moment elles demeurent bien fragiles mais néanmoins bien réelles.

Au plan de la coopération et de la solidarité internationales, la NÉS et le DÉC fourniront la pleine mesure de leur efficacité à trois conditions. D'abord l'inscription plus explicite de leurs actions dans la montée d'une société civile mondiale et d'un nouveau contrat social. Ensuite, une volonté politique plus affirmée des pouvoirs publics et des ONG d'envergure internationale en faveur de l'économie sociale et de la maîtrise des forces du marché²⁶. En outre, une plus grande complicité

locales face au monopole de la représentation nationale qu'exercent des groupes d'intérêt dans certaines sphères. C'est la notion de «développement local global» qui fait son chemin dans un nouveau modèle national de développement (Muller, 1994: 96). Sur l'expérience actuelle des partenariats entre mouvements, ONG et municipalités au Sud, voir notamment le livre de C.A. Reilly (dir.) (1995), *New Paths to Democratic Development in Latin America: the Rise of NGO-Municipal Collaboration*, Lynne Rienner Publishers, Boulder (USA) et London (UK).

²⁶ Par exemple, en favorisant une taxation sur les transactions monétaires de court terme pour pénaliser les jeux purement spéculatifs (idée avancée par le Prix Nobel James Tobin). Ou, plus globalement, en établissant des règles prudentielles pour faciliter le contrôle des risques

des porteurs de projets au Nord comme au Sud qui ont en commun: 1) un adversaire, la mondialisation modelée sur le néolibéralisme; 2) un objectif, la réponse à des problèmes économiques et sociaux qui, au Nord comme au Sud, sont par nature apparentés²⁷; 3) la participation à la construction d'un nouveau modèle de société et de développement²⁸.

Pour certains, le pessimisme peut prévaloir: que sont vraiment ces pratiques d'économie sociale des ONG et des associations, même propulsées par des mouvements sociaux? Leur impact n'est-il pas relativement négligeable étant donné les blocages structurels tels la dette internationale ou des régimes politiques autoritaires toujours en place en maints endroits (Annis, 1988)? Les conditions ci-haut mentionnées ne sont-elles pas des vœux pieux? C'est une erreur de perspective de poser ainsi le problème. Le travail de développement communautaire, de soutien à des initiatives de la NÉS et de solidarité internationale doit être évalué comme une action de développement au long cours. S'il peut y avoir échec relatif à court terme, on peut cependant parler de réussite à long terme en ce sens que des portions significatives des couches populaires entrent dans une dynamique de transformation de leurs conditions et de leur pouvoir social:

«(...) like the War on Poverty in the United States and other participatory development programs, although community development may have failed in the short run, it actually was successful in the long run(...). It was the beginning of political and economic claims by rural people and the lower classes(...) with the result that the welfare of the lower

(surveillance et prévention par des organismes publics). Sur un autre registre, le développement d'un fonds international d'économie sociale doit être envisagé.

²⁷ En ce sens ne voit-on pas nombre d'expériences du Sud reprises par le Nord et même s'épauler mutuellement. Les tontines africaines, le crédit rural à l'indienne (la Grameen Bank) ou les cuisines collectives latino-américaines constituent autant d'exemples récents de cette tendance.

²⁸ Par exemple, il faudra travailler simultanément 1) la mise sur pied d'un financement de proximité (local), obtenir une politique budgétaire conséquente (au niveau national) et revendiquer une plus grande maîtrise des flux financiers et un financement public à long terme du développement (au niveau mondial); 2) l'animation (locale) de bassins d'emploi, la demande d'une politique (nationale) de l'emploi où la réduction du temps de travail est importante et, au niveau mondial, une clause sociale (pour les droits fondamentaux des salariés); 3) le stimulation de partenariats dans le développement local et la définition de politiques prioritaires d'investissement dans la formation de la main-d'oeuvre, dans la recherche, etc. au niveau national et mondial. Ces propositions relèvent tout à la fois du possible et du souhaitable mais dépendent pour l'essentiel de la capacité des différents acteurs à se mobiliser (voir «Que faire et à quel niveau?», *Alternatives économiques*, #138, juin 1996, p.37).

classes has become a permanent part of the political and economic agenda»(Voth, 1989: 299).

Face à la dimension macro-sociale et mondiale de l'exclusion, les pratiques de la NÉS, du développement local et de la solidarité internationale des ONG peuvent sembler insignifiantes; face à la puissance des pouvoirs en place, l'autonomie d'intervention locale peut prendre l'apparence de l'absence de pouvoir et de la marginalisation; face à la solidité apparente des projets étatiques, l'innovation et l'expérimentation peuvent présenter un visage trop provisoire.

La réponse que l'on peut fournir, à partir de l'expérience sur le terrain et des bilans qui en découlent, est la suivante: les dirigeants des mouvements (coopératifs, de femmes, associatifs, etc.) travaillent de plus en plus au regroupement des communautés locales en fédérations, tentent d'opérer des jonctions à l'échelle nationale, font émerger des réseaux nationaux d'ONG et développent des mises en commun et des concertations avec des organismes de coopération internationale (OCI) des pays du Nord, lesquelles se répercutent de plus en plus jusqu'à l'ONU²⁹. Bref, nombre d'ONG forment déjà un réseau international. L'état actuel des forces et des mobilisations en cours ne peut être sous-estimé ni sur le plan politique, ni sur le plan économique.

D'abord, sur le terrain politique, plusieurs travaux récents, dont ceux de l'équipe de C.A. Reilly (1995) sur l'Amérique latine ³⁰, démontrent bien l'effet non anticipé d'une relance non seulement des ONG par la modification de leurs stratégies qui leur permet de devenir de véritables «entreprises sociales» (Defourmy, 1994) mais l'émergence de gouvernements locaux et de municipalités de plus en plus engagés dans de véritables partenariats («joint ventures») avec les mouvements populaires et les ONG à la faveur de la crise économique et de l'austérité qui en a découlé. Les travaux sous la direction de Jacob et Delville (1994) ou ceux d'Assogba (1991 et

²⁹ Témoignent de cette influence internationale les grandes conférences des Nations unies qui, depuis cinq ans, se sont ouvertes aux ONG: Rio en 1992 (environnement et développement), le Caire en 1994 (population et développement), Pékin en 1995 (la condition des femmes); Copenhague en 1995 (la question sociale); Istanbul en 1996 (l'urbanisation).

³⁰ Sur la base de six pays et non les moindres soit l'Argentine, le Brésil, le Chili, la Colombie, le Mexique et le Pérou.

1997) pour l'Afrique paysanne et urbaine vont dans la même direction en constatant que les mouvements ou associations abandonnent leurs «stratégies de la dérobade» au bénéfice de formes diverses d'association avec les États et les ONG.

Ensuite, sur le terrain économique, plusieurs études dont la plus récente de Salamon et Anheier (1996), démontrent bien la force montante de l'économie sociale au Nord comme au Sud³¹: près de 12 millions d'emplois (dans sept des 12 pays étudiés), près de 5% du PIB, 5 à 7% des emplois, une concentration à 75% des entreprises d'économie sociale dans quatre secteurs névralgiques soit l'éducation, la santé et des services sociaux, la culture et les loisirs et 13% des nouveaux emplois de la décennie 80. Les sources de revenus de cette économie sociale proviennent à 47% de la vente de biens et de services, à 43% d'un soutien des pouvoirs publics et à 10% d'une aide du secteur privé³².

Globalement, il faut prendre acte de l'existence de près de 500,000 organisations non gouvernementales (ONG) dans le monde³³ dont plus de 20,000 déjà constituées en réseau et reliées entre elles par Internet (le réseau de l'Association for progressive Communications ou réseau APC), ce qui leur permet d'avoir à leur disposition des banques de données, les «infos» d'une agence de presse alternative et des forums thématiques de discussion (*Croissance*, déc. 1996: 40).

³¹ À partir de 12 pays soit les États-Unis, le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne, l'Italie, la Hongrie, le Japon, le Brésil, le Ghana, l'Égypte, la Thaïlande et l'Inde.

³² Ces auteurs signalent en fin de recherche quelques problèmes clés de cette économie sociale: sa faible visibilité, son peu de couverture légale, sa position instable entre agent (instrumentalisé par les pouvoirs publics) et partenaire (reconnu dans son statut et autonome dans ses collaborations avec l'État), la fragilité de ses sources propres de financement, sa transparence qui laisse à désirer, son besoin de professionnalisation, sa trop forte focalisation sur des enjeux locaux au détriment des enjeux plus mondiaux (la pollution, les migrations, les termes de l'échange mondial qui peuvent compromettre la viabilité des projets de développement local, etc.).

³³ Chiffres avancés par R. Petrella (Groupe de Lisbonne) lors d'une conférence prononcée au Québec en 1996 (Options CEQ, no. 15, p.29).

Il existe donc une perspective de travail et de nouveaux dispositifs permettant de contrer les risques de dérapage souventes fois rencontrés dans les ONG tels le «localisme» de certaines associations, la peur de certains dirigeants de mouvements de voir leur projet initial se diluer et conséquemment le refus d'aller de l'avant dans la concertation avec d'autres acteurs, la segmentation des intérêts au sein des ONG au plan national comme au plan mondial, la tendance des OCI à opérer un retour à l'aide d'urgence, etc. À ce chapitre, comme nous l'avons vu, le défi est de multiplier les échelles d'intervention (locale, régionale et fédérative, nationale et internationale) et de savoir changer d'échelle d'action en passant du micro, c'est-à-dire de la gouvernance locale, au macro pour peser sur les politiques globales.

La coopération Nord-Sud: le mouvement associatif et l'économie sociale, leviers de solidarité internationale et du développement.

Pour l'ensemble de ce texte, nous avons formulé une proposition centrale: les ONG sont à l'intersection de la relation entre les communautés locales et le développement, de la relation entre l'«économique» et le «social», de la relation entre l'État et la société civile et de la relation Nord-Sud (Chesneaux, 1992: 199). En même temps, le travail des ONG se situe dans une conjoncture générale de remontée du «projet démocratique» un peu partout dans le monde et de relâchement du système international. À la condition d'élargir leurs partenariats, les ONG - et les initiatives d'économie sociale et de développement local - peuvent occuper cet espace intermédiaire à l'intersection de la relation entre le «local» et le «global». Mais comment augmenter leur efficacité sociale?

En premier lieu, l'expérience actuelle suggère la mise en place par les ONG, soutenus en cela par les pouvoirs publics, d'un véritable système international de financement du développement local

et de l'économie sociale³⁴. Dans le prolongement de cet objectif, l'utilisation des fonds de retraite des travailleurs, au Nord comme au Sud, doit être repensée de fond en comble³⁵.

En second lieu, l'expérience suggère non seulement de soutenir le développement local par la mise sur pied d'associations, de plans de crédit, d'entreprises coopératives et communautaires, mais de multiplier les partenariats «Nord-Sud» et les partenariats «Associations, ONG et gouvernements locaux» (et PME lorsque c'est possible) dans la relance d'ensemble des communautés³⁶, notamment par la mise en place de structures d'accompagnement du développement qui permettent la multiactivité et des bases arrières pour les entreprises émergentes. L'évolution actuelle du DÉC et de la NÉS suggère donc une certaine approche des alliances. Il s'agit moins de penser en termes d'alliances dites tactiques et stratégiques, dans une visée liée surtout à la défense de droits et à l'action politique, que de penser en termes de logique de projet à partenaires multiples, toujours autour d'enjeux concrets: par exemple des jumelages entre syndicats, entre coopératives, entre associations du Nord et du Sud mais aussi des jumelages entre municipalités (jumelages soutenus, voire suscités dans un premier temps par des groupes de la communauté), entre PME du Nord et entreprises en gestation au Sud, entre écoles du Nord et Sud, entre des groupes de crédit du Nord et du Sud. Cela nécessite un changement de perspective: opérer des changements par l'activité économique, celle qui combine productivité

³⁴ Proposition avancée par Holzer et Lenoir (1989) et reprise par Vigier (1995) à partir de l'expérience française de la Société d'investissement et de développement international (SIDI) qui soutient des projets économiques au Sud par l'intermédiaire de fonds locaux d'investissement.

³⁵ Par exemple, au Chili, une étude a mis en évidence que si 5% seulement des fonds accumulés dans les Administradoras de Fondos de Pensiones (AFP) étaient consacrés à des projets d'économie solidaire, les fonds ainsi dégagés équivaldraient à \$300 millions de dollars, dépassant ainsi les financements obtenus auprès de la coopération internationale (Que financiamiento? Para que desarrollo de la economia popular? (Séminaire organisé par des fondations dont la Fondation pour le Progrès de l'Homme, en avril 1990 à Santiago. Compte-rendu rapporté dans un numéro de Croissance des jeunes nations).

³⁶ Comme le suggère l'expérience des CDEC nord-américaines (Favreau, 1994 a) ou des expériences dans le Sud (Villa el Salvador).

économique des projets et objectifs sociaux et éducatifs, celle qui pense accès au crédit et au marché, commercialisation, gestion de stocks, etc. et mobilisation des intéressés³⁷.

En troisième lieu, peser sur les politiques publiques pour qu'elles sortent d'une intervention où la logique d'urgence et de ciblage prévaut comme logique principale et qu'elles s'engagent plus avant dans une logique transversale de prévention et de développement, donc dans une perspective où la première logique est subordonnée à la seconde et non l'inverse. À ce propos, il faut rappeler que le rôle d'un État ne consiste pas qu'à gérer le service public et des programmes sociaux destinés à des populations cibles. Il doit aussi diriger et donc être «producteur d'avenir» (Fitoussi et Rosanvallon, 1996) en participant activement à la redéfinition des objectifs du développement³⁸.

Finalement, l'évolution actuelle suggère aussi d'accorder plus d'importance à la recherche et à la réflexion sur des thématiques moins structurelles mais plus proches des acteurs sociaux: les stratégies de survie qui naissent dans le secteur informel par exemple, les facteurs de mobilisation dans l'organisation des quartiers (en matière d'emploi, d'habitation, de santé et d'éducation, etc.), les facteurs d'émergence et de pérennité du développement économique des communautés locales (pour l'accès au crédit, la mise sur pied d'entreprises coopératives, le regroupement d'ateliers artisanaux de production, etc.), le rôle des organismes non gouvernementaux (ONG) et des Eglises dans l'émergence d'un nouveau modèle de société et de développement, etc.

³⁷ Dans la perspective de l'économie sociale, les critères à mettre de l'avant dans le soutien à des projets de coopération et de solidarité internationales sont les suivants: 1) capacité à mobiliser les gens directement concernés autour d'activités économiques; 2) inscription dans la durée avec des visées de prévention des problèmes; 3) innovation et expérimentation de nouvelles avenues économiques viables et concrètes; 4) travail en réseau; 5) capacité à peser sur les politiques globales d'une région ou d'un pays; 6) capacité de combiner l'association et l'entreprise.

³⁸ Pour ce qui est du rôle de l'État dans les pays du Sud, il faut sans doute noter que le succès des NPI ne relève pas uniquement de leur insertion croissante dans le commerce international mais bien d'une «bonne articulation au plan intérieur entre un secteur privé dynamique et un État capable de créer un cadre favorable au développement» (C. Domptin dans *Alternatives économiques*, no.23, 1995, p.20-21). Un État qui a un projet à long terme et des politiques structurelles (éducation, infrastructures, politique douanière, etc.) qui sont conséquentes avec ce projet (versus un État rentier) fait la différence.

Ces propositions apparaîtront bien modestes. Mais nous raisonnons ici à l'intérieur d'un minimum rassembleur, d'un point de départ qui mise sur une solidarité internationale modeste c'est-à-dire autour d'enjeux concrets et de groupes spécifiques, à la fois au plan local et au plan mondial. Modeste mais se démarquant du travail de coopération et de solidarité des deux grandes options classiques, la grande confrontation ou l'approche caritative. Par la positive, avançons l'idée que ce travail s'inscrit comme contribution à la réalisation des quatre contrats mondiaux que présente le Groupe de Lisbonne (1995:204): le contrat des besoins de base (le travail de suppression des inégalités), le contrat culturel (l'action qui favorise le dialogue entre les cultures), le contrat de la démocratie (la mise en oeuvre de régulations politiques nouvelles à l'échelle mondiale) et celui de la Terre (l'intervention pour un développement durable).

Bibliographie.

- Aglietta, M. (1995), *Macro-économie financière*, La Découverte, «Repères», Paris.
- Annis, Sheldon (1988). "Can small-scale development be a large-scale policy? The case of latin America", dans Annis S. and Hakim P. (1988). *Direct to the poor: grassroots development in Latin America*, Lynne Rienner Publishers, Boulder and London.
- Assogba, Y. (1997), «Mouvement paysan et développement du tiers-monde: le cas de l'Afrique francophone» dans Klein J.-L. *Au delà du néolibéralisme, quel rôle pour les mouvements sociaux*, Presses de l'Université du Québec, Sainte-Foy (à paraître).
- Assogba, Y. (1991), «L'organisation communautaire avec des communautés locales en Afrique» dans Doucet L. et L. Favreau, *Théorie et pratiques d'organisation communautaire*, Presses de l'Université du Québec, Sainte-Foy, p.389 à 414.
- Boucher, J.-D. (1986), *Volontaires pour le Tiers monde*, Karthala, Paris.
- Boyer, R. et Y. Saillard (dir.) (1995), *Théorie de la régulation. L'état des savoirs*, La Découverte, Paris.
- Castel, R. (1995), *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Fayard.
- Castadena, J.G. (1993), *L'utopie désarmée, l'Amérique latine après la guerre froide*, Grasset, Paris.
- Chau, Kenneth L., Hodge, P. (1985). «The practice of community social work in third world countries» dans *Theory and practice of community social work*, Columbia University Press, New York.

- Chesneaux, J. (1992), «La société civile internationale face au Sommet de la Terre», *L'événement européen*, mars 1992, p.195 à 200.
- Chesneaux, J. (1993), «Les ONG, ferment d'une société civile mondiale», *Transversales*, #24, Paris, nov.-déc.
- Comeliau, C. (1991), *Les relations Nord-Sud*, La Découverte, «Repères», Paris.
- Christenson, James A. et Jerry W. Robinson (1989), *Community Devopment in Perspective*, Iowa, Iowa State University Press.
- Defourny, J. et L. Favreau (dir.)(1997), *Les associations et l'insertion par le travail*, Desclée de Brouwer, Paris.
- Defourny, J. (1994), *Développer l'entreprise sociale*, Fondation du roi Baudoin, Belgique.
- Defourny, J. et J.L. Monzon Campos (1992), *Économie sociale, entre économie capitaliste et économie publique*, CIRIEC, De Boeck Université, Belgique.
- De Gaulejac, V. et I. Taboada Léonetti (1994), *La lutte des places*, Desclée de Brouwer/ÉPI, Paris.
- De Ravignan, A. (1996), «Les nouveaux rôles des ONG dans le concert mondial» dans *État du Monde 1997*, Paris, p.50-53.
- Develtere, P. (1994), «Cooperative Development in the Commonwealth Caribbean Between Domination and self-Determination», *Coopératives et Développement*, vol. 25, no.2, p.45 à 69.
- Dommergues, P. (dir.) (1988), *La société de partenariat (économie-territoire et revitalisation régionale aux États-Unis et en France)*, Paris, Afnor-Anthropos.
- Doucet L. et L. Favreau, (1991), "L'organisation communautaire dans les pays du tiers monde: L'Afrique et l'Amérique latine" dans Doucet L. et L. Favreau, *Théorie et pratiques d'organisation communautaire*, Presses de l'Université du Québec, Sainte-Foy, p. 379 à 388.
- Dubet, F. et E. Tironi,(1988), *Pobladores, luttés sociales et démocratie au Chili*, L'Harmattan, Paris.
- Dubet, F. et D. Lapeyronnie (1992), *Les quartiers d'exil*, Seuil, Paris.
- Durning, Alan B. (1989). «Mobiliser les communautés de base» dans Brown, Lester R. *L'état de la planète*, Economica, Paris, 253-284.
- Fairbain, B. (1991), *Co-operatives & Community Development*, Centre for the Study of Co-operatives, University of Saskatchewan, Saskatoon.
- Favreau, L., L. Fréchette et alii(1993), «Du bidonville à la municipalité autogérée: acquis et tensions à Villa el Salvador», *Economie et Humanisme*, #326, octobre 1993, p.14- 20.
- Favreau, L. (1994a), «L'économie solidaire à l'américaine: le développement économique communautaire», dans J.-L. Laville (dir.), *L'économie solidaire, une perspective internationale*, Paris, Desclée de Brouwer, p. 93-135.
- Favreau, L. (1994b), «Mouvement associatif et ONG à l'heure des partenariats», *Coopératives et développement*, vol. 25, no 2, p. 7-26.

- Favreau, L. (1994c), «L'approche de développement économique communautaire au Québec et aux États-Unis», RECMA, nos 253-254 (51-52), Paris, p. 166-175.
- Favreau, L. et B. Lévesque (1996), *Développement économique communautaire, économie sociale et intervention*, Presses de l'Université du Québec, Sainte-Foy, Canada.
- Fitoussi, J.-P. et P. Rosanvallon (1996), *Le nouvel âge des inégalités*, Seuil-Essais, Paris.
- Frantz, Telmo Rudi (1987). "The role of NGOs in the strengthening of civil society, *World Development*, vol. 15, supplement, 121-127.
- Groupe de Lisbonne (1995), *Limites à la compétitivité*, Boréal (Canada), Labor (Belgique) et La Découverte (France).
- Holzer, B. et F. Renoir (1989), *Les risques de la solidarité*, Fayard, Paris.
- Jacob, J.-P. et Ph. Lavigne Delville (dir.), (1994), *Les associations paysannes en Afrique: organisation et dynamiques*, APAD/Karthala/IUED, Paris.
- Jacquier, C. (1992), *Voyage dans dix quartiers européens en crise*, Paris, L'Harmattan.
- Larraechea, I. et M. Nyssens (1994), «Les défis de l'économie populaire au Chili», RECMA, vol.49, no 252, p.43à 53.
- Lautier, B. (1994), *L'économie informelle dans le tiers monde*, La Découverte, «repères», Paris.
- Laville, J.-L. (dir.) (1994), *L'économie solidaire, une perspective internationale*, Paris, Desclée de Brouwer.
- Lévesque, B. (1995), «Repenser l'économie pour contrer l'exclusion: de l'utopie à la nécessité», dans J.L. Klein et B. Lévesque (dir.), *Contre l'exclusion, repenser l'économie*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, p. 17-44.
- Lévesque, B. et alii (1989), *L'autre économie, une économie alternative?*, Presses de l'Université du Québec, Sainte-Foy.
- Lipietz, A. (1996), *La société en sablier (le partage du travail contre la déchirure sociale)*, La Découverte, Paris.
- Lipietz, A. (1989), *Choisir l'audace. Une alternative pour le XXIe siècle*, Paris, La Découverte, 156 p.
- Maruani, M. et E. Reynaud (1993), *Sociologie de l'emploi*, Paris, Repères/La Découverte.
- Muller, (1994), *Les politiques publiques*, Presses universitaires de France, Paris.
- Ortiz, H. (1994), *Las organizaciones economicas populares (semillas pequenas para grandes cambios)*, Servicios Educativos El Agustino, Lima.
- Padron, M. (1988), *Las organizaciones no gubernamentales de desarrollo en el Peru*, DESCO/PREAL, Lima.
- PANOS, (1991), *Quand les pauvres du Sud s'autofinancent*, L'Harmattan, Paris.
- Paugam, S. (dir.) (1996), *L'exclusion. L'état des savoirs*, La Découverte, Paris

- Perret, B. (1995), *L'avenir du travail: les démocraties face au chômage*, Seuil, Paris.
- Perry, Stewart E. (1987). *Communities on the way (rebuilding local economics in the United States and Canada)*. State university of New York Press, Albany.
- Polanyi, K. (1944, 1972), *La Grande Transformation. Aux origines politiques et économique de notre temps*, Paris, Gallimard.
- Razeto, L. et alii (1990), *Las organizaciones economicas populares*, PET, Santiago.
- Reilly, C.A. (dir.) (1995), *New Paths to Democratic Development in Latin America: the Rise of NGO-Municipal Collaboration*, Lynne Rienner Publishers, Boulder (USA) et London (UK).
- Rist, G. (1996), *Le développement. Histoire d'une croyance occidentale*, Presses de Sciences politiques, Paris.
- Rifkin, J. (1995), *The End of Work. The Decline of the Global Labor Force and the Dawn of the Post-Market Era*, New York, Putnam's Son, 350 p.
- Rodrigo, J.-M. (1990), *Le sentier de l'audace. Les organisations populaires à la conquête du Pérou*, Paris, L'Harmattan.
- Roustant, G., Laville, J.-L., Eme, B., Mothé D. et B. Perret (1996), *Vers un nouveau contrat social*, Desclée de Brouwer, Paris.
- Salamon L.M. et H. K. Anheier (1996), *The Emerging Nonprofit Sector, an overview*, Manchester University Press, Johns Hopkins Nonprofit Sector Series 1, Manchester and New York.
- Salamé, G. (1996), *Appels d'empire*, Fayard, Paris.
- Sanchez, N. (1994), «Community Development and the Role of NGOs: a New Perspective for Latin America in the 1990s», *Community Development Journal*, vol.29, no.4, London, p.307-319.
- Vidal, A.C. (1992), *Rebuilding Communities. A National Study of Urban Community Development Corporations*, Community Development Research Center, New School for Social Research, New York.
- Vigier, J.-P. (1995), *Finances et solidarité, votre épargne pour le développement*, Syros, Paris.
- Voth Donald E. et Brewster Marcie (1989). "An overview of international community development" dans Christenson J.A. et Robinson J.W. *Community development in perspective*, Iowa State University Press, Iowa, 280-306.

Ancienne et nouvelle économie sociale au Québec

(Favreau et Lévesque, 1996)

L'économie sociale désigne une forme particulière d'entreprise combinant une association et une entreprise, à partir d'un certain nombre de règles touchant le fonctionnement démocratique, les activités, la nature du membership, la répartition des surplus. Ce faisant, l'entreprise d'économie sociale remet en cause la domination du capital tout en réalisant une certaine adaptation au marché. Il s'agit généralement d'activités nécessaires mais délaissées par le capitalisme ou par l'État. Juridiquement, l'entreprise d'économie sociale peut être une coopérative, une mutuelle, une OSBL.

Parler de nouvelle et d'ancienne économie sociale renvoie **à des générations différentes mais aussi à des acteurs et à des demandes sociales différentes**. Ainsi, l'économie sociale qui a émergé au XIXe siècle, a été principalement portée par de petits producteurs (agriculteurs) qui tentaient de se protéger contre la montée de la marchandisation en créant des coopératives d'approvisionnement. Dans les milieux ouvriers émergent également des sociétés d'entraide (les mutuelles d'assurance) pour les imprévus, étant donné que le salaire ne couvre alors que la subsistance. À partir des années 1920 et, principalement, à partir de la crise des années 1930, on assiste à la multiplication des coopératives dans les secteurs les plus variés (consommation, habitation, etc.).

La nouvelle économie sociale (NÉS) émerge surtout à partir des années 1970 sous la poussée de nouveaux mouvements sociaux (associatif, écologique, femmes) et de nouvelles demandes sociales. D'abord, dans la production et dans le travail, on assiste à la création de coopératives de travail pour maintenir des entreprises menacées de fermeture. Des jeunes désireux de travailler autrement mettent également sur pied des entreprises coopératives dans le domaine des services (théâtre, recherche, communications, etc.). Dans les services collectifs et les services de proximité, c'est la même chose: on peut y inclure l'habitation coopérative, la garde d'enfants, des entreprises d'insertion etc.. Les entreprises de la NÉS qui évoluent dans le secteur des services de proximité sont également appelées «entreprises d'économie solidaire». Cette appellation met bien en lumière la construction conjointe de l'offre et la demande par les travailleurs et les usagers. Des organismes de gouvernance du développement local (telles les CDÉC) relèvent de la NÉS dans la mesure où elles réalisent des arbitrages entre des visées économiques et des visées sociales. Cependant, toutes les entreprises soutenues par ces organismes (par ex., l'aide à des PME) ne relèvent pas nécessairement de l'économie sociale.

Développement économique communautaire au Québec

(Favreau et Lévesque, 1996).

Il n'existe pas de typologie et de définition bien arrêtées du développement local bien que certains insistent sur le développement économique par la création de PME, d'autres sur le développement social. Le développement économique communautaire (DÉC) a la prétention de prendre en charge ces deux dimensions, du moins, l'espace où elles se superposent (p. ex., l'insertion et la crise de l'emploi). En fait, ces notions sont complexes et fortement connotées sur le plan politique, complexes notamment parce que le DÉC est analysé à partir d'approches théoriques différentes, voire opposées (coût de transaction, districts industriels, milieu innovateur, systèmes locaux de production, communauté d'appartenance, etc.) et connotées politiquement parce que les pouvoirs publics s'en sont saisis et les utilisent pour la poursuite de leurs propres objectifs.

Historiquement, il est plus facile de trouver quelques points de repères quant aux pratiques:

- La notion du développement régional s'est d'abord imposée dans les années 1960 pour favoriser la déconcentration administrative et la modernisation des services collectifs.
- Le développement local, quant à lui, s'est imposé dans les années 1970 d'abord comme remise en question des politiques de développement régional, puis, dans les années 1980, comme complément aux politiques industrielles plus orientées vers la nouvelle économie et l'exportation.
- L'expression développement économique communautaire (DÉC) a été popularisée à partir des expériences américaines de développement local en milieu urbain, notamment par les Corporations de développement économique communautaire (CDÉC).

En synthèse, disons que le DÉC suppose une gouvernance locale (une agence locale de développement), soucieuse non seulement d'établir des liens entre le développement économique et le développement social mais de représenter également les forces vives du milieu. Dans cette visée, ces instances sont généralement plus attentives aux entreprises d'économie sociale qui parviennent mieux que d'autres à établir ces liens en plus d'avoir un fonctionnement démocratique. Cela dit, les entreprises de l'économie sociale ne peuvent constituer à elles seules le DÉC dans une communauté.

Compte tenu des expériences analysées, le développement économique communautaire (DÉC) peut être considéré comme une approche globale de revitalisation économique et sociale des collectivités locales qui conjugue les quatre éléments suivants:

- 1) le déploiement d'un ensemble d'activités de production et de vente de biens et de services. C'est la dimension économique du DÉC;

2) la mise en valeur des ressources locales sur un territoire donné, dans le cadre d'une démarche partenariale où les principales composantes de la communauté s'y engagent (secteur associatif, secteur privé, institutions publiques locales), démarche qui anime également la mise à contribution de ressources externes en fonction de la communauté. C'est la dimension locale du DÉC;

3) la revitalisation économique et sociale d'un territoire (emploi, logement, formation, santé et services sociaux...) et la réappropriation par la population résidente de son devenir économique et social (*empowerment* et gouvernance locale). C'est la dimension sociale et politique du DÉC;

4) la communauté comme point de départ et comme point d'arrivée en tant qu'espace du «vivre ensemble» et le communautaire en tant que dispositif associatif premier de revitalisation. C'est la dimension communautaire du DÉC.

Une définition-synthèse de l'économie sociale.

L'économie sociale, si on se réfère aux travaux qui ont fait leur marque au plan international (Defourny et Monzon Campos, 1992, Laville, 1994, Vienney, 1994), nous renvoie à un ensemble d'**entreprises atypiques**, c'est-à-dire inclassables du point de vue dominant en économie et quelque peu indéchiffrables. **Atypiques** parce qu'elles n'ont pas de finalités capitalistes, ce qui impliquerait de vouloir en tout temps et en toute circonstance maximiser les profits. **Atypiques** parce qu'elles n'ont pas de structures capitalistes de fonctionnement, type de structures qui induit une concentration du pouvoir entre les mains des principaux actionnaires. Elles ont cependant des activités sur le marché, ce qui les met en situation de concurrence avec l'entreprise privée et l'entreprise publique et en position de conquête de marchés. Ces entreprises -mutuelles, associatives ou coopératives- nées au début du capitalisme (1830-1840) pour lui résister, **se distinguent** ainsi par **ses structures associatives** qui offrent la possibilité d'une «construction conjointe de l'offre et de la demande» (Laville, 1994), par ses **finalités** en offrant sur le marché des biens et des services **d'intérêt collectif**, par ses **acteurs** généralement issus ou liés aux classes populaires et par sa **mobilisation volontaire** combinant l'initiative et la solidarité.

C'est pour ces raisons, c'est-à-dire à cause de la démarche qui la constitue (finalités, structures et règles, acteurs, impulsion première) qu'une partie de plus en plus significative du mouvement communautaire, du mouvement écologique, du mouvement des femmes et du mouvement syndical, fait l'hypothèse que ce type d'économie risque de prendre mieux en compte les problèmes des classes populaires -et de façon cruciale aujourd'hui le chômage- et risque de fournir un cadre plus adapté que les entreprises classiques à la production de biens et à l'organisation de services dans les communautés (proximité, participation des usagers, etc...).

L'économie sociale n'est pas pour autant une réponse globale, n'est pas l'Économie dans le cadre d'un nouveau projet de société. Mais, en revanche, elle contribue à ce nouveau projet de société tout en fournissant une manière nouvelle de poser la question des stratégies de changement dans un contexte qui n'est plus celui des «trente glorieuses», du plein emploi et de la construction d'un État-providence.

Louis Favreau, 1997, Chaire de recherche en développement communautaire, UQAH, Hull.